



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION, DE LA PÊCHE, DE LA RURALITÉ ET DE
L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

<p>Direction générale de l'alimentation Mission des urgences sanitaires</p> <p>Adresse : 251 rue de Vaugirard 75 732 PARIS CEDEX 15 Suivi par : Xavier ROSIERES Tél : 01 49 55 52 46 Courriel institutionnel : mus.dgal@agriculture.gouv.fr</p> <p>Réf. Interne : MOD10.21 E 01/01/11</p>	<p>NOTE DE SERVICE DGAL/MUS/N2011-8066 Date: 16 mars 2011</p>
---	--

Date de mise en application : immédiate
Abroge et remplace : -
Date d'expiration :
Date limite de réponse/réalisation : 01/06/2011
📎 Nombre d'annexe : 0
Degré et période de confidentialité : -

Objet : déploiement opérationnel de l'application MAPSIGAL

Résumé : la gestion des crises relatives à la santé animale, notamment, requiert l'exploitation d'un système d'information géographique adapté aux besoins. Cette note fixe la mise en place de l'outil MAPSIGAL dans les services déconcentrés au 1er juin 2011.

Mots-clés : gestion de crise, plan d'urgence, SIC, SIG

Destinataires	
<p>Pour exécution : DRAAF DDPP/DDCSPP DAAF</p>	<p>Pour information : SGG/DISIC SG/SM SG/SM/SDSI SIROM (sous couvert DRIAAF) PREFECTURE (COSIC) DDT(M)</p>

L'émergence d'une maladie animale sur notre territoire, qu'elle relève des plans d'urgence ou qu'elle soit seulement réputée contagieuse, exige une appréciation rapide de la situation pour définir les mesures de gestion appropriées au contexte local. C'est pourquoi des systèmes d'informations géographiques constituent généralement une aide précieuse à la décision dans ce domaine.

Ce besoin opérationnel indispensable figure au nombre des enseignements manifestes retirés de la gestion de plusieurs foyers de la maladie d'Aujeszky apparus dans le Sud-Ouest fin 2010 et de deux foyers de la maladie de Newcastle survenus dans l'Ouest du territoire métropolitain au début de cette année.

L'application nationale GEOSIGAL 2 doit satisfaire ce besoin et son développement a été programmé. Toutefois, les délais inhérents aux développements informatiques de cette application ne permettent pas de disposer, à court terme, d'un tel outil. C'est pourquoi, le Comité stratégique des systèmes d'information de l'Alimentation a proposé une exploitation de l'application MAPSIGAL à titre transitoire.

L'application MAPSIGAL est un outil cartographique de présentation des situations tactiques développé en interne par les services de la DRAAF Pays de Loire. Cet outil, d'un usage facile et convivial, semble convenir à une majorité d'utilisateurs puisqu'il a été déjà déployé dans 34 départements et 13 régions, sur plus de 300 postes.

Une réunion s'est tenue le 8 mars 2011 avec les équipes du service de la modernisation (SDSI) afin de valider le principe de la généralisation de MAPSIGAL, tout en insistant sur son caractère transitoire. Ce composant fera en effet l'objet d'une refonte dans le cadre du programme de modernisation du système de modernisation de l'alimentation, RESYTAL. Dans ce contexte, le support sera nécessairement limité.

MAPSIGAL nécessite l'installation de « MapX5 » (composant logiciel propriétaire soumis à licence) et la configuration d'une « géobase » (supports cartographiques) en réseau ou allégée sur le poste de travail. Un appui technique éventuel de l'équipe géomatique de la direction départementale des territoires (et de la mer) pourra être recherché, notamment pour l'installation et la mise à jour des référentiels cartographiques locaux, par l'intermédiaire du coordinateur système d'information et de communication (COSIC) départemental, ou du préfigurateur du service interministériel départemental des SIC si ce dernier est déjà nommé par le préfet. Toutefois, une étude sur la diffusion nationale de ces référentiels en DD(CS)PP est en cours.

Aussi vous demanderais-je de bien vouloir installer l'application MAPSIGAL dans vos services dans les délais les meilleurs en vue d'une exploitation opérationnelle au plus tard le 1er juin 2011.

Vous trouverez toute information complémentaire sur l'application MAPSIGAL sous le lien <http://mapsigal.local.drdaf44-pays-de-loire.agri>. Un exercice national, fondé sur l'utilisation de cet outil, sera réalisé au mois de juin prochain.

Je vous remercie de me faire part sous présent timbre des éventuelles difficultés soulevées par cette note.

Le Directeur Général Adjoint
Chef du Service de la Coordination
des Actions Sanitaires – C.V.O.

Jean-Luc ANGOT